

DEVENIR EXPERT EN PROTHESE MAMMAIRE EXTERNE

(Niveau 2)

Profil des apprenants

- Pharmacien/ne ayant un DU Orthopédie
- Orthopédiste – Orthésiste
- Toute personne ayant suivi la formation obligatoire pour la délivrance des prothèses mammaires externes

Prérequis

- DU d'orthopédie,
ou
- Diplôme d'orthopédiste orthésiste,
ou
- Formation obligatoire à la délivrance des prothèses mammaires externes (PME)

Modalités



Formation
en présentiel

L'inscription se fait sur le site d'ACTIAFORM Santé plus, par mail ou par téléphone

Durée

9h-12h30 / 13h30-17h

14 h

2 jours

Animatrice

Pauline BARRAUX : Formatrice
Orthopédiste orthésiste experte en
prothèses mammaires externes

Moyens et outils pédagogiques

- Ordinateur avec vidéo projecteur
- Modèles de PME
- Accessoires en lien avec la PME
- Un "livret de formation" sera disponible sur l'espace apprenant du stagiaire



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Devenir expert en prothèses mammaires externes
- ✓ Avoir approfondi ses connaissances dans le domaine du cancer du sein
- ✓ Déterminer les bons dispositifs en fonction de la patiente
- ✓ Savoir conduire un bilan de la patiente par des mises en situation
- ✓ Savoir prendre les mesures d'une patiente et essayages (ateliers pratiques)
- ✓ Connaître les solutions en PME
- ✓ Maîtriser les obligations légales autour de la PME
- ✓ Connaître et savoir mettre en avant les produits dans le point de vente pour le rendre attractif



Contenu de la formation

JOUR 1

Matin : 9h - 12h30

- ✓ Accueil des participants et lancement de la formation
Présentation de la formation et de son formateur
Test d'entrée en formation
- ✓ Cancer du sein
- ✓ Etude des besoins de la patiente en fonction des profils pour établir un bilan patiente
- ✓ Les alliés anti-cancer

Après-midi : 13h30 - 17h

- ✓ Ateliers pratiques sur le bilan patiente
- ✓ Rôle de la lingerie dans l'application de la prothèse
- ✓ Atelier prise de mesure

Besoins pédagogiques

Ordinateur portable personnel

Les + de la formation

La pratique / Expérience / modèle opérée / transfert de compétence

Groupe

Le nombre minimum de stagiaires est de 8 pour que la formation soit maintenue

Le nombre maximal de stagiaires est de 15 pour que la formation soit efficace.

Accès aux personnes handicapées

L'accès aux personnes handicapées sera établi selon le lieu d'accueil de la formation conformément aux mesures prises par le lieu sélectionné.

L'aménagement de la formation sera possible après avoir effectué le bilan d'entrée en formation

Tarif

1 200 € HT / 1 440€ TTC par apprenant
A NOTER : Ce tarif inclut les 2 déjeuners

JOUR 2 :

Matin : 9h - 12h30

- ✓ Solutions en prothèses mammaires
- ✓ Ateliers pratiques
- ✓ Gestion des complications

Après-midi : 13h30 - 17h

- ✓ Modalités de prise en charge de la patiente nécessitant une PME
- ✓ Aménagement des locaux et services associés
- ✓ Visibilité et mise en avant des produits
- ✓ Test de fin de formation



Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques sont celles de la formation en présentiel :

- ✓ **Méthodes positives** - Power point
 - ✓ **Méthodes interrogatives** – Questionnaires et quizz
 - ✓ **Méthodes démonstratives** - Prise de mesure et essayage sur une patiente présente en modèle - Ateliers pratiques sur photo : fiche patiente virtuelle - Jeux de rôle : établissement d'un bilan patient
- Le Tuteur pédagogique de la formation est le formateur référent



Evaluations

- ✓ **Evaluation des connaissances de l'apprenant** par une pré-autoévaluation en ligne, en début de formation
- ✓ **Evaluations formatives intermédiaires** sous forme de QUIZ en ligne
- ✓ **Evaluation sous forme de QCM**, en fin de formation. L'attestation de formation sera délivré à toute personne ayant reçu la moyenne au QCM.
- ✓ **Questionnaire de satisfaction sur la formation** : A la fin de la formation un questionnaire à remplir en ligne permettra à l'apprenant d'exprimer sa satisfaction sur la formation qu'il vient de suivre. L'analyse de ces retours permettra à l'équipe d'ACTIAFORM de connaître l'avis des apprenants et d'effectuer, le cas échéant, les modifications nécessaires pour favoriser l'amélioration continue de la qualité.